

ACTUALITES

→ CONSEIL DES DEPARTEMENTS

Samedi 3 février au Cercle National des Armées (CNA).



- ☛ 9h30 à 9h45, salle des fêtes : ouverture de séance :
 - accueil du président-général,
 - explications pratiques du secrétaire général.

- ☛ 9h45 à 11h45 : tables rondes dans la salle des fêtes.
- ☛ 12h00 à 13h30 : déjeuner.
- ☛ 14h00 – 16h00 : tables rondes dans la salle des fêtes.
- ☛ 16h00 : clôture de la journée par le président-général.

▶ RESTAURATION

- ☛ Déjeuner possible au CNA au prix de 30,00 euros, boissons comprises.
- ☛ Fiche d'inscription et chèque correspondant au nombre de repas à retourner à l'ordre de « Union nationale des combattants » au siège national, 18 rue Vézelay, à l'attention de Mme Sophie Perronnet - 75008 Paris, pour le mardi 24 janvier 2018, dernier délai.
- ☛ Après cette date, aucune réservation de repas ne sera prise en compte.

▶ HEBERGEMENT

- ☛ 30 chambres prévues au Cercle National des Armées à réserver auprès de Mme Sophie Perronnet.
- ☛ Retourner le formulaire avant le jeudi 4 janvier 2018. Après cette date, impossibilité de bénéficier d'une réservation au Cercle National des Armées.

→ MESSE DE FONDATION

Dimanche 4 février 2018 à 11h00 en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, ouverture à partir de 10h30.

- ☛ L'accès à la Cathédrale Saint-Louis est limité par le nombre de places.



- ☛ Il est suggéré aux associations départementales qui envisageraient d'être présentes, de privilégier plutôt la messe du centenaire le samedi 12 mai

2018 à Notre Dame de Paris !

→ RAVIVAGE DE LA FLAMME

18h30 : cérémonie du ravivage de la Flamme par l'UNC. Rassemblement à partir de 17h45.



→ JOURNEE DES NOUVEAUX PRESIDENTS

- ☛ Au siège national le lundi 5 février 2018.
- ☛ Au profit des présidents départementaux nouvellement élus depuis le 1^{er} février 2017.



INFORMATIONS GENERALES

⇒ FORFAIT SACEM POUR LES MANIFESTATIONS OCCASIONNELLES



Conformément au protocole d'accord qui lie l'UNC avec la SACEM pour les manifestations occasionnelles, les forfaits sont réévalués tous les 3 ans en fonction de l'indice INSEE. Une indexation de + 2,12% s'applique à compter du 1^{er} janvier 2018. Pour tout renseignement, s'adresser au siège national à Marité Massé ☎ 01 53 89 04 12 Email : uncnationale@unc.fr

⇒ GUIDE POUR REMPLIR LES DOSSIERS DE PROPOSITION DE NOMINATION DANS LES ORDRES NATIONAUX (version novembre 2017)

Ce qu'il faut surtout retenir :

→ Seules les candidatures proposées, c'est-à-dire répondant aux critères réglementaires et d'appréciation des mérites tels que les définissent les conseils des ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite, sont transmises par le siège national. Il est inutile de proposer des candidats ne répondant pas à ces critères, leur dossier étant systématiquement écarté par le bureau décorations du ministère des Armées.

→ Seule une accumulation de faits nouveaux permet d'envisager un avancement dans l'Ordre.

Au sein du siège national, les questions de chancellerie sont traitées par le directeur administratif Philippe Schmitt et par son assistante, Sophie Perronnet.

➤ Ils sont en liaison avec le bureau décorations honorifiques du ministère des armées (contacts téléphoniques, courriels, au minimum une réunion par an), à qui sont transmis les dossiers de demande de décorations pour les adhérents.

➤ Rédigés au niveau des associations départementales, les mémoires sont relus au niveau du siège national qui peut être amené, quand cela le paraît utile, à des demandes d'actualisation, de corrections ou de compléments dans l'intérêt du postulant.

➤ Pour vous aider dans cette tâche, le siège national a récemment actualisé le « guide pour remplir les dossiers de proposition de nomination dans les ordres nationaux » et l'a diffusé dans tous les départements.

➤ Il est conseillé de l'appliquer scrupuleusement notamment dans la rédaction du mémoire.

GUIDE

pour remplir les dossiers de proposition de nomination dans les ordres nationaux



Références :

- Code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire
- Décret n° 63 - 1196 du 3 décembre 1963 portant création d'un ordre national du Mérite

OBJET

Ce guide vise à aider les associations départementales dans la préparation des dossiers de candidatures d'adhérents de l'UNC en vue d'une admission, d'une promotion ou d'une élévation dans les deux ordres nationaux ou d'une concession de la médaille militaire. La qualité d'un dossier - présentation et précision de son contenu - n'est neutre quant à l'accueil qui lui sera réservé pour être étudié. L'intérêt du candidat commande donc de soigner particulièrement son dossier.

PRODUITS CENTENAIRES

Nouveau Magasin de l'UNC

Parure bille et plume
2,60 € / 150 g

Pot à crayons
2,60 € / 250 g

Porte-courrier
2,60 € / 210 g

Porte-cartes cuir
48 € / 80 g

Broche dorée
48 € / 5 g

Commande

<input type="checkbox"/> Broche dorée	x 2,90 € =	_____ €
<input type="checkbox"/> Porte-cartes cuir	x 51,00 € =	_____ €
<input type="checkbox"/> Parure bille et plume	x 2,60 € =	_____ €
<input type="checkbox"/> Pot à crayons	x 12,70 € =	_____ €
<input type="checkbox"/> Porte-courrier	x 13,20 € =	_____ €
	+ Frais d'envoi*	_____ €
	TOTAL à payer	_____ €

Je joins mon règlement, à l'ordre de l'UNC - Service des ventes (Service des ventes - 18, rue Vézelay - 75008 Paris), par : chèque mandat

* **Frais d'envoi à rajouter**

• de 0 g à 250 g	_____	6 €
• de 251 g à 500 g	_____	6,90 €
• de 501 g à 750 g	_____	7,75 €
• de 751 g à 1 kg	_____	8,70 €
• de 1 kg à 2 kg	_____	9,70 €

Tel. : 01.53.89.04.21 - Email : uncent@unc.fr
Ouvert du lundi au vendredi : 10 h-12 h et 14 h-16 h. Métro : Villiers ou Mikomesnil.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____ E-mail : _____
Fait le, _____ Signature

les blO'gs

UNC NATIONALE

<https://www.unc.fr/>

UNC DEPARTEMENTALE

<http://www.unc94.fr/>